

Débutante étrangère

Par **Evghenia**, le **03/06/2018 à 13:57**

Bonjour, je suis étudiante étrangère en droit L1. Et comme je n'ai aucune idée sous la quelle forme se passent des cours en droit en France est ce que ce de CM (cours magistraux) TA (travail accompagné)ou TD (travail demandé) ou sous l'autre formes?

Par **Isidore Beautelet**, le **03/06/2018 à 14:07**

Bonjour et bienvenue

En France, certains cours sont en CM + TD (Intro au droit, Droit constitutionnel, Droit de la famille. Dans certaines facs, il y a aussi histoire du droit).

Certains cours ne sont qu'en CM (Économie, Science politique, Institutions juridictionnelles ...)

Certaines matières ne sont qu'à TD (Langue vivante, Informatique, Outil documentaire ...).

Après chaque fac à ses particularités.

PS : Je précise que TD = Travaux dirigés [smile3]

Par **Evghenia**, le **03/06/2018 à 15:15**

Merci beaucoup pour votre réponse. J'espère que je vais y arriver étudier le droit en français.

Par **Isidore Beautelet**, le **05/07/2018 à 14:45**

Bonjour

Suppression d'un message qui contenait des liens vers un site vétrolé.